

Patrick DENDALE, Danielle COLTIER, éd(s), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*

Bruxelles, Éd. De Boeck/Duculot, 2011, coll. Champs linguistiques, 256 p.

Jacques-Philippe Saint-Gerand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6752>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.6752](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.6752)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2012

Pagination : 316-318

ISBN : 978-2-8143-0120-7

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Jacques-Philippe Saint-Gerand, « Patrick DENDALE, Danielle COLTIER, éd(s), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques* », *Questions de communication* [En ligne], 21 | 2012, mis en ligne le 18 décembre 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6752> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.6752>

d'autre part, comment il est possible d'améliorer les campagnes de communication avec la communication engageante (pour la prévention du sida). Le dernier chapitre est consacré à l'utilisation de la méthode expérimentale dans le contexte de l'information et des médias. Patrick-Yves Badillo, Dominique Bourgeois, Jean-Baptiste Lesourd et Steven Schilizzi expliquent l'intérêt de la méthode expérimentale utilisée dans un contexte d'économie pour appréhender les processus d'information et de communication.

Outre ses intérêts pédagogiques pour les lecteurs non initiés aux différentes méthodes expérimentales, un des intérêts du livre réside dans le fait qu'il aborde également les principaux soubassements épistémologiques, les questionnements éthiques et les limites de l'expérimentation dans l'étude des phénomènes d'information et de communication. Pour les passionnés d'épistémologie, on notera un chapitre particulièrement approfondi sur l'épistémologie comparée et la pluralité des méthodes en sic (p. 52). Dans la mesure où ce livre, très stimulant, est le premier en langue française qui traite de la méthode expérimentale dans le champ de l'information, de la communication et des sciences des médias, il est un outil que tout bon chercheur, débutant ou expérimenté, doit posséder dans sa bibliothèque. S'il présente de façon claire et pédagogique, les démarches, l'épistémologie qui les sous-tend et différents champs d'application, nous avons un peu regretté que les auteurs fassent le choix, certes délibéré et assumé, de ne pas développer un chapitre expliquant, plus en détail, les méthodes statistiques. Il est vrai que développer davantage les aspects mathématiques aurait sans doute alourdi le contenu et éloigné le livre de ses objectifs pédagogiques prioritaires.

Julien Intartaglia

Business School of Administration Neuchâtel (Suisse)
julien.intartaglia@he-arc.ch

Patrick DENDALE, Danielle COLTIER, éd.s, *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques.*
Bruxelles, Éd. De Boeck/Duculot, coll. Champs linguistiques, 2011, 256 p.

La notion de « prise en charge » est aujourd'hui communément employée en linguistique par de nombreux chercheurs travaillant dans des cadres théoriques très divers : études de polyphonie discursive, théorie des actes de langage, théorie des opérations énonciatives... Cette diversité ne contribue pas peu à obscurcir sa conception. En effet, elle laisse apparaître des divergences importantes dans la façon

dont elle peut être théorisée afin d'être utilisable et utilisée en linguistique. Mais, par-delà ces difficultés, chacun s'accorde à reconnaître qu'il est impossible d'écarter la notion de « prise en charge » dans l'étude de l'énonciation et des énoncés. L'objectif, et tout l'intérêt d'ailleurs, du présent volume est de proposer une réflexion collective sur ce terme, qui permet de préciser le contenu de la notion de « prise en charge » en la distinguant, d'une part, de notions connexes (modalisation, assertion, responsabilité, source, origine, engagement, désengagement, effacement énonciatif, distanciation, polyphonie, argumentation, etc.) et, d'autre part, en l'intégrant à des terminologies homogènes au lieu de la réduire à n'être qu'un terme semi-technique. Au-delà du portail introductif des éditeurs, douze contributions se partagent le volume et contrastent études générales et théoriques d'une part, études empiriques d'autre part. Mais toutes, selon des modalités propres à chacune d'elles, posent une ou plusieurs des questions suivantes : qui prend en charge ? Qu'est-ce qui est pris en charge ? Occasionnelle, la prise en charge nécessite-t-elle des marqueurs particuliers, ou, étant constitutive de toute énonciation, s'inscrit-elle selon d'autres procédés ? Enfin, est-elle absolue ou faut-il envisager des degrés sur une échelle ? Hughes Constantin de Chanay (pp. 19-35) montre que ce concept est composite et qu'il opère à quatre niveaux : épistémique-dialogique, illocutoire, aléthique et argumentatif, parmi lesquels la prise en charge épistémique-dialogique et argumentative dominant hiérarchiquement l'illocutoire. Utilisant les concepts de la sémiotique tensive développés par Jacques Fontanille, Marion Blaise-Colas (pp. 37-54) distingue deux types de prise en charge selon qu'elle est réflexive ou non-réflexive et quatre régimes leur correspondant : la prise de position, la pré-prise en charge, la prise en charge assertive réalisante et la dé-prise en charge potentialisante. Envisageant plus particulièrement l'emploi du tiret double – ce qui est une façon de rendre sa réflexion plus concrète – elle tire la conclusion que celui-ci illustre une complexification de la notion plutôt que deux prises en charge dissociées, celle de la base et celle du fragment interpolé. Maria Luisa Donaire (pp. 55-74) soutient une conception polyphonique : tout énoncé expose à la fois prise et non-prise en charge de son contenu ; dans cette perspective, elle définit cette dernière comme une « stratégie énonciative » qui consiste dans la sélection par le locuteur du point de vue qui détermine pour lui le sens de l'énoncé parmi tous ceux dont les énonciateurs sont à l'origine. Robert Vion (pp. 75-91), quant à lui, définit la notion sous l'angle de la distance que le locuteur construit

dans son discours entre lui et sa production langagière. Plus la distance est grande, moins l'énoncé est pris en charge. En étudiant des modalisateurs tels que « forcément », « décidément » ou « effectivement », et « sans doute », l'auteur montre que le locuteur peut se dédoubler en un énonciateur premier, responsable de l'énoncé, et un énonciateur second, responsable du commentaire réflexif. Agata Jackiewicz (pp. 93-115) analyse un corpus de presse et propose de distinguer entre prise en charge et responsabilité : lorsqu'un énonciateur-rapporteur fait une citation, il réalise simultanément d'autres actions qui impliquent également sa responsabilité.

Zlatka Guentchéva (pp. 117-142) cherche à clarifier les rapports entre prise en charge, médiatif ou médiativité. Selon l'auteure, suivant ici la ligne d'Antoine Culioli, la prise en charge énonciative consiste à dire, à déclarer ; en revanche, celle relative à la vérité d'un contenu propositionnel est une autre action qui consiste à asserter. Enfin, la prise en charge de la plausibilité d'un contenu propositionnel conduit l'énonciateur à ne pas s'engager pleinement sur « ce qui est dit » et donc à médiatiser l'énoncé, grâce à des marques formelles ayant une incidence sémantique puisque l'énoncé est alors non asserté. Justine Simon (pp. 143-162) envisage les stratégies de prise et non-prise en charge de l'énoncé dans deux magazines (*Citao* et *60 millions de consommateurs*) et oppose l'effacement énonciatif propre au premier qui vise à éduquer les jeunes tandis que le second fait de ce procédé un moyen d'accroître son objectivité. Il revient à Elizaveta Khachaturyan (pp. 163-181) de présenter une analyse très probante du sémantisme des marqueurs discursifs *disons* et *pour ainsi dire* selon la Théorie opératoire énonciative (TOE) d'Antoine Culioli ; ainsi est-elle amenée à reprendre à son compte la notion de scène énonciative où interagissent trois actants, le sujet parlant, les mots et le monde ou le « à dire » qui n'est préhensible qu'à travers la représentation que s'en fait le sujet parlant. Mais, comme il n'existe point de relation univoque entre les mots et cette représentation, la communication ne peut se réaliser qu'à partir d'ajustements et réajustements subjectifs continus.

Dominique Ducard (pp. 183-198) envisage le hors-sujet de l'énonciation en étudiant les emplois de « n'importe quoi ! », ce qui l'amène à éclaircir les notions métalinguistiques d'engagement et de désengagement. Située par rapport à « ce n'est pas vrai ! », « très juste ! », « tout à fait ! », « mais non ! », à « il importe de », « n'importe », « qu'importe », voire avec « tu rigoles ! », « tu n'y penses pas ! », « pour qui

tu me prends ? », « ça va pas la tête ! », « t'es dingue ou quoi ! », l'expression « n'importe quoi ! » signale soit le désengagement vis-à-vis d'un propos soutenu par l'autre (désaccord, désapprobation, démenti, dénonciation), soit la disqualification de l'autre comme allocataire valable. Bart Defrancq (pp. 199-214) montre comment combiner accord et réfutation grâce à la notion de liens énonciatifs. Étudiant en particulier le cas de l'expression « ça dépend », il parvient à la conclusion que, si l'on considère « ça » comme un déictique, l'expression ne constitue d'un point de vue pragmatique une réponse évasive que dans le cas où la valeur précise de cette réponse est liée à des facteurs linguistiques (par exemple la poly-interprétabilité d'un mot dans la question précédente), et non pas lorsqu'elle est soumise à des circonstances extralinguistiques matérielles. Pierre Peroz (pp. 215-228) s'interroge sur la possibilité des expressions ironiques et définit l'ironie comme un phénomène de « non-responsabilité » s'opposant à la prise en charge des énoncés non ironiques à partir des emplois de « c'est du joli ! », « c'est du propre ! », et « c'est du beau ! ». Enfin, Anna Orlandini et Paolo Poccetti (pp. 229-246), opérant un retour aux langues anciennes, étudient la prise en charge de la disjonction (les connecteurs « aut », « uel », et les quantificateurs « alteruter » et « uteruis ») par le locuteur en latin et dans les langues de l'Italie ancienne. Dans les contextes dits « de nécessité », les termes antonymes *aut/alteruter* marquent la disjonction exclusive, et *uel/uteruis* la disjonction inclusive. En dehors de ces contextes, c'est au niveau illocutoire que se distinguent ces deux paires. Dans les contextes où sont envisagées deux hypothèses, *aut* marque la préférence du locuteur pour l'une des deux hypothèses, tandis que *uel* signale son indifférence.

Bien et largement documentées, ces études, finement analysées, éclairent d'un jour très intéressant une question d'importance qui, jusqu'à présent, avait été assez largement sous-estimée dans ses implications théoriques et ses applications pratiques. Le lecteur gagnera d'autant plus à lire ce volume que ce dernier propose constamment des pistes nouvelles intéressantes et qu'il est, matériellement, réalisé avec le plus grand soin auquel nos collègues belges nous ont habitués. Un double index des notions, d'une part, et des unités linguistiques traitées dans les articles, d'autre part, permettent de consulter le volume comme un ouvrage de référence et d'en extraire rapidement et aisément toutes les informations souhaitables. Les bibliographies terminales de chaque contribution, parfaitement à jour, aident aussi grandement le lecteur à actualiser ses connaissances

et ses références dans un domaine qui, chaque jour, s'approfondit : celui des rapports complexes et labiles existant entre l'homme, le monde et le langage.

Jacques-Philippe Saint-Gerand
 CERES, université de Limoges
 jacques-philippe.saint-gerand@unilim.fr

Armand MATTELTART, *L'invention de la communication.*

Nouvelle édition, Paris, Éd. La Découverte, coll. Poche, 2011, 392 p.

Depuis les origines, la notion de communication – par définition complexe et féconde – a connu de nombreuses métamorphoses et de multiples acceptions, et a pu être mise en relation avec des domaines scientifiques très divers. Le livre d'Armand Mattelart, professeur émérite en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 8, s'intitule *L'invention de la communication* et s'attache à retracer l'histoire des réalités diverses recouvertes par ce concept et à donner à voir tout ce qu'il a servi à nommer, à montrer ou à cacher à chaque période historique. Ainsi, « chaque époque historique et chaque type de société ont[-elles] la configuration communicationnelle qu'ils méritent. Cette configuration avec ses divers niveaux qu'ils soient économique, social, technique ou mental, et ses différentes échelles, locale, nationale, régionale ou internationale, produit un concept de communication hégémonique » (p. 8). Le propos d'Armand Mattelart est donc – ainsi qu'il l'expose dans l'introduction de son essai – de chercher à repérer, dans l'alternance entre deux configurations, les continuités et les ruptures, pour mieux montrer de quelle manière le concept aura été « maintes fois recomposé en une figure inédite, sans toutefois s'abstraire des éléments présents dans le mode de communication antérieur » (*ibid.*). Ce livre riche et foisonnant a le grand mérite de déplacer le concept de communication vers un autre territoire en rompant l'assimilation systématique de l'action de communiquer à la sphère médiatique : « La communication sera ici prise dans une vision plus large, englobant les multiples circuits d'échange et de circulation des biens, des personnes et des messages. Cette définition couvre tout à la fois les voies de communication, les réseaux de transmission à longue distance et les moyens de l'échange symbolique, tels les expositions universelles, la haute culture, la religion, la langue et, bien sûr, les médias. Cette histoire évoque également divers auteurs qui ont, à un moment, placé ces phénomènes au cœur de leur réflexion. Sont ainsi revisités l'économie politique de François Quesnay, Adam Smith et Friedrich List, la physiologie

sociale de Saint-Simon, la sociologie organiciste d'Herbert Spencer, la cinématique d'Étienne-Jules Marey, le management scientifique de Frédéric W. Taylor, la géographie politique de Friedrich Ratzel, la pensée stratégique d'Alfred T. Mahan ou la théorie de l'opinion publique de Tarde » (*ibid.*).

L'ouvrage d'Armand Mattelart embrasse donc un temps long et passe en revue plusieurs époques pour montrer la constante évolution de la notion de communication : « Cette histoire débute au XVII^e siècle, à une période où ni les médias ni la liberté de la presse n'existaient, pour se terminer dans la troisième décennie du XX^e, au moment où émergent à peine les termes mass media, communication et culture de masse. Dans la période retenue, l'accent est placé sur le long XIX^e siècle [...] siècle fondateur des systèmes techniques de base de la communication, il l'est aussi du principe de libre-échange » (*ibid.*). Ce livre s'organise autour de quatre histoires parallèles avec de nombreuses intersections et de nombreux chemins de traverse qui contribuent à fonder une archéologie des savoirs sur la communication : « La première traite de la domestication des flux et de la société en mouvement [...]. La deuxième aborde la place qu'occupe la communication dans la conception et la fabrication du lien universel. [...] La troisième histoire s'intéresse plus particulièrement à l'espace. [...] Vient enfin l'histoire d'une normalisation, celle de l'émergence de l'individu calculable » (pp. 8-11).

Opportunément, l'auteur de l'essai rappelle, à la fin de son introduction, qu'il existe depuis longtemps une ligne droite entre communication et religion, l'une et l'autre se retrouvant pour relier (ou *religare*) les êtres humains. Il confie avoir voulu entreprendre cette nouvelle recherche pour répondre « au besoin d'une prise de distance par rapport au tropisme d'une définition de la communication qui sacrifie trop à la sphère médiatique » (pp. 11-12). Armand Mattelart enracine sa réflexion sur la notion de communication, ses usages et ses systèmes dans l'histoire des modes de régulation sociale qui accompagnent les mutations des formes et des technologies de pouvoir. C'est là le très grand mérite de son ouvrage. L'auteur de *L'invention de la communication* fait remonter à Turgot la construction du premier réseau routier français et à l'année 1789 « l'amélioration de la communication et de la fluidité des échanges : suppression des barrières douanières intérieures et des octrois, uniformisation du régime des impôts, élaboration d'un code unique, redécoupage administratif, obligation d'utiliser la langue française pour les actes publics, etc. » (p. 56). Le développement du réseau ferroviaire français,